

15 mars 2022

Compte rendu

Rencontre 1 – 2022



Déposé au Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 15 mars 2022, 13 h à 15 h 15
- ◆ **Lieu** : Centre Michel-Brière, Malartic
- ◆ **Nombre de personnes participantes** : 8 membres et personnes-ressources
- ◆ **Facilitation** : Dave Arseneau
- ◆ **Rapporteuse** : Émilie Deschênes Dénommmé

PLAN DE RENCONTRE

La présente est la première rencontre ordinaire du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (CES-CM) en 2022. Le plan de la rencontre est disponible à l'Annexe 1.

1. MOT DE BIENVENUE

Dave Arseneau, facilitateur de la rencontre, souhaite la bienvenue aux personnes participantes et indique qu'il assurera la facilitation du CES-CM en remplacement de Cédric Bourgeois. Émilie Deschênes Dénommmé, chargée de projets chez Transfert Environnement et Société, agira pour sa part à titre de rapporteuse.

Dave Arseneau précise que la rencontre d'aujourd'hui comporte une activité participative sur le fonctionnement du CES-CM qui a pour objectif de conclure la réflexion sur ce sujet.

Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu, indique que le but de l'exercice est de solliciter des idées pour favoriser la collaboration et l'engagement des membres et personnes-ressources.

La représentante du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) profite de l'occasion pour informer les membres que Serge Tessier ne sera plus son substitut. La liste des présences mise à jour est disponible à l'Annexe 2.

2. FONCTIONNEMENT DU CES-CM ET RECRUTEMENT DE MEMBRES

Dave Arseneau mentionne que l'atelier vise à identifier et prioriser des mesures qui permettront d'optimiser le fonctionnement du CES-CM.

2.1. PRÉSENTATION PAR TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

Dave Arseneau précise que les idées présentées sont tirées de pratiques vécues au sein d'autres comités de suivi. Il réitère que ce ne sont pas nécessairement des suggestions, mais plutôt des pistes de réflexion pour le CES-CM.

Contexte

Il débute la présentation en rappelant certains fondements des comités de suivis, notamment que ces derniers peuvent être obligatoires ou volontaires. Les comités de suivi sont obligatoires pour les projets miniers, en vertu de la *Loi sur les mines*, mais disposent d'une marge de manœuvre significative. En effet, ils doivent minimalement être composés de quatre (4) personnes et tenir au moins une (1) rencontre par année.

Les comités de suivi sont créés dès la phase d'élaboration des projets miniers et demeurent actifs pendant les étapes de la construction, des opérations courantes et finalement la restauration. Dave Arseneau précise qu'une

certaines routines peuvent s'installer durant la phase des opérations courantes et qu'il arrive que les comités de suivi se questionnent sur leur rôle et la pertinence des rencontres à ce moment. Il ajoute qu'il a accompagné d'autres comités dans ce type de réflexion.

Concernant les six (6) postes vacants sur le CES-CM, Dave Arseneau rappelle que la pandémie peut aussi avoir un impact sur le recrutement de nouveaux membres, notamment du fait des rencontres virtuelles qui peuvent sembler moins attrayantes.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 1.	
Les rencontres en ligne sont plus difficiles, car nous n'avons pas d'assistance technique à la maison.	Josée Plouffe mentionne que le mode virtuel permet toutefois d'assister aux rencontres malgré des horaires chargés.

Boîte à idées

Dave Arseneau introduit une première idée de fonctionnement à partir d'exemples vécus dans d'autres comités : la préparation d'un calendrier thématique annuel. Pour déterminer les sujets, les membres peuvent être sollicités en début d'année ou cela peut être fait par le biais d'un sondage en ligne, par exemple.

Josée Plouffe mentionne qu'il y a souvent des éléments ponctuels qui doivent être présentés (consultations, décret, information sur la parc à résidus, etc.). Elle indique qu'il serait difficile d'avoir un calendrier très détaillé, qu'il faudrait plutôt viser la simplicité pour que ce soit malléable.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 2.	
On dirait que le CES-CM est vraiment dans le moule de son nom de comité « d'échanges et de suivi ». Étant dans le domaine de la recherche, je me demandais au début si j'avais ma place sur le comité. Avec le temps, j'ai fini par comprendre que oui.	Dave Arseneau mentionne que malgré le nom, le mandat du comité est décrit de manière large et inclut notamment le suivi des impacts environnementaux et la bonification des pratiques, ce qui offre plusieurs possibilités sans modifier le mandat.

Dave Arseneau poursuit avec d'autres idées de fonctionnement :

- Diminuer les suivis récurrents lors des rencontres et faire ceux-ci par courriel;
- Privilégier les sujets sur lesquels les membres peuvent apporter une contribution concrète;
- Prévoir davantage de moments de prise de parole lors des rencontres, par exemple des tours de table pour partager des nouvelles du milieu;
- Assurer une bonne visibilité du comité;
- Créer des occasions d'interaction entre le comité et la communauté, par exemple en invitant des personnes à se joindre aux visites de site, ou en organisant des activités publiques en collaboration avec le comité;
- Identifier des « projets spéciaux » sur lesquels le comité peut travailler;

- Réduire le nombre de rencontres par année, par exemple trois (3) rencontres au lieu de quatre (4).

Dave Arseneau mentionne que certaines idées nécessitent une implication accrue des membres du comité, par exemple l'organisation d'une activité publique.

Concernant la visibilité du comité, Josée Plouffe indique qu'un bulletin trimestriel incluant une section sur le CES-CM est déjà envoyé par la poste.

2.2. ATELIER EN GROUPE

Déroulement de l'atelier

Dave Arseneau explique le déroulement de l'atelier. Il mentionne que ce sont les mêmes idées précédemment présentées qui se retrouvent sur les affiches au mur. Des pastilles autocollantes ont été distribuées au groupe. Il demande d'apposer une pastille verte si la personne est en accord avec une idée et au contraire, une pastille rouge si la personne est fortement en désaccord. Des feuilles sont aussi à la disposition des personnes qui souhaitent inscrire de nouvelles idées.

Une autre affiche au mur est dédiée aux thématiques des rencontres. Il demande de répéter la même opération avec les pastilles de couleurs et les feuilles pour proposer de nouvelles idées de sujets.

Une discussion a lieu avant le début de l'atelier en groupe, dont voici les faits saillants :

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 3.	
Nous avons eu beaucoup d'informations, mais j'aimerais qu'on fasse un tour de table pour connaître l'opinion du groupe et les différentes préoccupations du moment. Il y a déjà eu un sondage, mais ce serait bien qu'il y ait un partage des préoccupations.	
Intervention 4.	
<p>Certains des sujets abordés sur ce comité sont plus techniques. Cela me convient puisque je représente un organisme, mais ce n'est pas nécessairement le cas pour les autres membres. Peut-être que des rencontres pourraient être organisées seulement avec des organismes pour les sujets plus spécifiques.</p> <p>On devrait conserver des sujets comme la gestion des plaintes qui favorise la discussion. Si les suivis sont seulement faits par courriel, les membres sont moins portés à prendre connaissance de l'information.</p> <p>Peut-être que certains projets pourraient aussi servir de leviers. Par exemple, il y a des initiatives comme le Fonds Essor Canadian Malartic (FECM) où les citoyens peuvent avoir des rôles à jouer puisqu'il y a des budgets.</p>	<p>Josée Plouffe mentionne que l'idée de travailler avec le FECM est intéressante, mais elle se demande quelle implication pourrait avoir le CES-CM puisque le FECM a déjà un conseil d'administration. Elle précise que ce fonds vise des projets structurants qui peuvent faire une différence. Il faudrait explorer comment le CES-CM pourrait s'impliquer.</p>

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 5.	
<p>Je ne sens pas l'implication citoyenne. Il y a déjà eu plusieurs citoyens de Malartic sur le CES-CM. Il y avait beaucoup d'intérêt au début, mais il y en a eu moins par la suite. Il y a beaucoup de chaises vides. Il y a aussi moins d'impacts environnementaux.</p> <p>Avant de faire de grandes réflexions, je ne sens pas que la population a un intérêt à s'impliquer dans ce comité. Je ne sens pas non plus le besoin de susciter l'intérêt pour le CES-CM.</p> <p>Est-ce qu'on devrait plutôt y aller à la base et faire une ou deux rencontres obligatoires avec des sujets précis à traiter?</p>	<p>Un membre renchérit en disant que l'exercice a déjà été fait avec Cédric Bourgeois. Une réflexion devrait d'abord être menée pour pourvoir les postes vacants. Le promoteur n'arrive pas à recruter un membre autochtone, même s'il y a des ententes et des bonnes relations avec les communautés autochtones.</p> <p>Il se demande aussi comment recruter des citoyens de Malartic.</p> <p>Il évoque la possibilité de faire une rencontre par an.</p> <p>Josée Plouffe mentionne que l'atelier d'aujourd'hui est l'occasion d'avoir ce type d'échanges honnêtes.</p>
Intervention 6.	
<p>Peut-être que les citoyens n'ont plus l'intérêt de s'impliquer puisque les opérations ne sont plus ce qu'elles étaient. Est-ce qu'on devrait faire un comité plus technique avec des représentants de la santé publique et du CREAT?</p>	<p>Un membre est aussi d'avis que tant qu'il n'y aura pas d'événements particuliers, le CES-CM sera plus passif et il y aura peu d'intérêt.</p> <p>Il indique que le conseil municipal reçoit des commentaires de citoyens sur la mine Odyssey, mais qu'il y a d'autres tribunes que le CES-CM pour gérer ces préoccupations.</p> <p>Josée Plouffe ajoute que la mine Odyssey deviendra l'une des plus importantes mines d'or souterraines au Canada, mais que les gens de Malartic ont déjà vécu l'implantation d'une mine de grande envergure.</p> <p>D'autres membres renchérisent que les sautages souterrains et la restauration du site de la mine Canadian Malartic pourraient susciter à nouveau l'intérêt sur le CES-CM.</p> <p>Dave Arseneau rappelle qu'au moins un (1) citoyen doit siéger au CES-CM, que le comité ne peut pas seulement être technique.</p>
Intervention 7.	
<p>Considérant que la pandémie dure depuis deux ans, les gens sont moins enclins à s'impliquer. C'est plus difficile de repartir les activités suite à la pandémie. Cela risque de prendre du temps.</p>	<p>Un membre mentionne que le manque d'intérêt sur le CES-CM dure depuis longtemps.</p> <p>Josée Plouffe demande au représentant de la Ville de Malartic s'il y a eu des réponses suite aux appels lancés en lien avec le recrutement sur le CES-CM.</p>

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
	Le représentant de la Ville indique qu'il n'y avait pas d'intérêt.
Intervention 8.	
<p>Si l'exigence minimale pour un comité de suivi est de quatre (4) personnes, il me semble que dix (10) personnes c'est déjà beaucoup.</p> <p>L'objectif du comité est la représentation. Je suis ici pour représenter le secteur de l'éducation. Les étudiants et collègues apprécient mon implication, même s'ils ne souhaitent pas eux-mêmes s'impliquer. Ils me font confiance pour transmettre l'information.</p> <p>Le travail qui doit se faire au sein du comité est bien effectué. Je suis d'avis que les choses vont dans le bon sens.</p>	<p>Josée Plouffe mentionne qu'il est difficile de toujours sentir des membres insatisfaits et propose de tabler sur des éléments positifs qui intéressent les membres, sans quoi la discussion reviendra constamment.</p> <p>Elle mentionne que des projets ont déjà été proposés pour favoriser l'implication et l'intérêt des membres, mais sans succès. Elle indique que le PCM reste ouvert à travailler en collaboration avec le comité sur des projets qui vont générer de l'engagement auprès des membres.</p> <p>Elle suggère aussi de faire un appel de candidatures par an et regarder si l'intérêt pour le CES-CM revient.</p>
Intervention 9.	
<p>Un ancien membre du CES-CM m'a déjà dit qu'il se faisait interpeller sur la rue par des citoyens qui lui mentionnaient que leurs maisons étaient plus sales que l'an dernier en raison de la poussière. Il trouvait cela dérangeant.</p>	<p>Dave Arseneau précise que les membres du CES-CM n'ont pas à répondre à toutes les questions qu'ils reçoivent.</p> <p>Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté, ajoute que les membres peuvent diriger les citoyens vers le Local de relations avec la communauté lorsqu'ils reçoivent ce type de question.</p>
Intervention 10.	
Nous sommes moins impactés à Rivière-Héva. Il y a donc moins de préoccupations.	
Intervention 11.	
<p>À titre de personne-ressource, je me questionne sur l'intérêt du CES-CM. Avant, la participation des citoyens n'était pas un enjeu. Les personnes-ressources assistaient aux rencontres pour obtenir de l'information sur les activités de la mine, mais ils pouvaient aussi prendre le pouls de la communauté puisqu'il y avait des membres dans les trois zones. Je ne me posais pas la question à savoir s'il est pertinent</p>	<p>Un membre ajoute que le bruit de la ventilation pour la mine souterraine pourrait causer des préoccupations.</p>

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
<p>que j'assiste ou non, je savais qu'il y aurait des enjeux qui seraient traités.</p> <p>Sans la participation citoyenne, nous n'avons pas de mise à jour sur la situation de cohabitation entre la mine et la population. Il y a moins de participation depuis l'entente à l'amiable et depuis la pandémie.</p> <p>On peut penser le comité autrement, je viens pour ma part pour le volet des suivis environnementaux. Quand la production commencera à la mine Odyssey, des préoccupations pourraient aussi émerger.</p>	<p>Le représentant de la Ville de Malartic indique que plusieurs préoccupations sont déjà adressées à la Ville concernant la nouvelle mine, et que d'autres risquent d'apparaître lors des opérations.</p> <p>Il ajoute qu'il vient chercher l'information technique sur ce comité, mais que l'opinion des citoyens n'est plus là, étant donné qu'il y a moins intérêt.</p>
Intervention 12.	
<p>Comment peut-on aller chercher l'opinion des citoyens lorsque qu'il n'y a pas d'évènements ou de situations particulières qui suscitent des inquiétudes?</p> <p>Il y a le suivi des plaintes, mais ça ne va pas chercher l'ensemble des opinions. Peut-être que la Ville de Malartic pourrait nous partager les préoccupations citoyennes qui passent par le conseil municipal?</p> <p>Je siège sur plusieurs comités et il est difficile d'aller chercher des citoyens. On finit parfois avec une seule rencontre par an.</p>	<p>Un membre ajoute que le citoyen demeure l'expert du milieu, que les personnes-ressources viennent pour écouter les citoyens. Ne résidant pas à Malartic, les personnes-ressources veulent connaître les impacts locaux.</p> <p>Le membre est aussi d'accord avec l'idée que la Ville de Malartic partage les préoccupations citoyennes au CES-CM.</p>

Après la discussion en groupe, Dave Arseneau invite les personnes participantes à prendre quelques minutes pour réaliser l'atelier proposé. Il indique que cela aidera à identifier des pistes concrètes et à clore la discussion.

Résultats de l'atelier

Fonctionnement du comité

Concernant le fonctionnement du CES-CM, deux propositions ont été davantage favorisées par les membres (pastilles vertes) :

- Calendrier thématique annuel (5 votes en faveur)
- Occasions d'interaction entre le CES-CM et la communauté (4 votes en faveur)

Les participants se sont par ailleurs montrés en désaccord avec les deux idées suivantes (pastilles rouges) :

- Réduire le nombre de rencontres par année (4 votes en défaveur)
- Diminuer les suivis récurrents des rencontres (3 votes en défaveur)

Sujets des rencontres

Concernant les thématiques, trois d'entre elles ont reçu davantage de votes :

- Visite du site (4 votes)
- Suivi environnemental (3 votes)
- Suivi des plaintes et des non-conformités (3 votes)

Les résultats détaillés de l'atelier de travail sont présentés à l'Annexe 3.

Dave Arseneau remercie les membres d'avoir participé à l'atelier. Il mentionne que selon une première observation, il ne semble pas y avoir de choix conflictuels. Les participants ont surtout voté dans la continuité de ce qui se fait actuellement sur le CES-CM. Les résultats seront analysés plus en détail après la rencontre pour déterminer les solutions concrètes à mettre en place. Par ailleurs, bien que l'atelier visait à clore cette discussion sur le fonctionnement du CES-CM, des ajustements pourront toujours être apportés au besoin.

Dave Arseneau revient sur la discussion du manque de participation des citoyens en s'adressant aux membres qui résident à Rivière-Héva et au représentant du milieu sociocommunautaire. Il leur demande s'ils sentent qu'ils jouent un rôle de représentant des citoyens.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 13.	
Cela fait 60 ans que je vis à Rivière-Héva. Je passe beaucoup de temps à Malartic, alors c'est comme si c'était chez moi.	

Josée Plouffe mentionne que des discussions intéressantes se sont déroulées entre les membres pendant la pause après l'atelier. Elle propose ainsi d'intégrer un point statutaire à l'ordre du jour des prochaines rencontres pour faire un tour de table sur les nouvelles du milieu.

SUIVIS	ÉCHÉANCIER
Sur la base des résultats de l'atelier, déterminer les solutions à mettre en place pour le fonctionnement du comité et les thématiques d'intérêt.	Prochaine rencontre

3. SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

Kim Cournoyer, surintendante en environnement, présente le suivi des plaintes et des non-conformités à partir du tableau disponible à l'Annexe 4.

3.1. MINE ODYSSEY

- Aucune plainte depuis le début de l'année 2022;
- Aucune non-conformité depuis le début de l'année 2022.

3.2. MINE CANADIAN MALARTIC

- Deux plaintes reçues depuis la dernière rencontre du CES-CM;
- Deux non-conformités depuis la dernière rencontre du CES-CM.

Plainte 1 :

- La première plainte est en lien avec le sautage effectué le 14 décembre 2021 en avant-midi.
- La vibration la plus forte enregistrée lors de ce sautage était de 4,61 mm/sec, comparativement à la norme de 12,7 mm/sec.
- La durée de sautage a été de 14,9 secondes alors que le maximum permis est de 15 secondes. La durée pourrait expliquer le ressenti de la personne ayant formulé la plainte.
- Un suivi a été fait avec la personne et la plainte a été fermée le 11 février 2022.

Plainte 2 :

- La deuxième plainte concerne le sautage effectué le 2 février 2022 en après-midi.
- La vibration la plus forte enregistrée lors du sautage était de 4,68 mm/sec, comparativement à la norme de 12,7 mm/sec.
- La durée de sautage a été de 14,9 secondes alors que le maximum permis est de 15 secondes.
- Ce sautage a été réalisé sur un banc de 20 mètres de hauteur alors qu'ils sont habituellement 10 mètres.
- Un suivi a été fait avec la personne ayant formulé la plainte et celle-ci a été fermée le 18 février 2022.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 14.	
<p>Le défi, c'est que même si la norme est respectée, ça peut quand même être dérangerant pour les citoyens.</p> <p>Les sautages qui causent des plaintes sont très près des normes. Est-ce qu'on devrait travailler plus loin des maximums autorisés si beaucoup de plaintes sont reçues?</p>	<p>Josée Plouffe mentionne que pour la mine Canadian Malartic, seulement quatre (4) plaintes en lien avec les sautages ont été reçues l'an dernier.</p> <p>Elle explique qu'un outil a été développé pour que les gens puissent recevoir un message texte de manière automatisée avant les sautages. Il n'y a pas eu de promotion de cet outil à grande échelle pour le moment, puisqu'il y a peu de plaintes, mais cela pourrait se faire. L'outil est offert aux plaignants qui souhaitent être avisés des sautages par messages texte.</p> <p>Elle ajoute que si d'autres citoyens sont intéressés par ces alertes, ils peuvent contacter le Local de relations avec la communauté.</p>
	<p>Cindy Brousseau précise que les alertes sont pour tous les sautages, pas seulement ceux au-dessus de 14 secondes. L'équipe attend entre 30 et 60 minutes avant le sautage avant d'envoyer l'alerte, pour confirmer que le sautage aura lieu. Des sautages sont souvent annulés en raison des vents défavorables.</p>

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 15.	
<p>Est-ce qu'il peut y avoir des dommages en raison des vibrations? Est-ce que cela peut abîmer les biens personnels des citoyens?</p>	<p>Kim Cournoyer répond que des suivis sont faits avec des instruments de mesure installés sur des maisons témoins dans la communauté, pour s'assurer qu'il n'y a pas de dommage aux structures.</p> <p>Les mesures peuvent, dans certains cas, être associées au cycle de gel et dégel.</p> <p>Le rapport sur les maisons témoins est disponible sur le site Internet du PCM (section « Programmes de suivis ») : https://canadianmalartic.com/fr/communaute/rerelations-avec-la-communaute.</p>
Intervention 16.	
<p>Est-ce que le panneau indiquant les sautages prévus est toujours en fonction à l'entrée de la ville?</p>	<p>Josée Plouffe confirme que oui.</p>
	<p>Le représentant de la Ville de Malartic remet en question ce panneau. Il demande si d'autres villes procèdent ainsi. Il ajoute qu'il y a des sautages depuis longtemps et que le conseil municipal n'est pas en faveur de ce panneau. Il indique qu'il comprend que c'est prévu au décret, mais il se demande si une exemption pourrait être demandée au ministère. Selon lui, cela crée un sentiment d'insécurité pour les personnes qui entrent à Malartic. Il dit que ce serait intéressant de trouver une autre façon de diffuser l'information.</p>
	<p>Un membre répond que les citoyens sont habitués au panneau, qu'il faudrait trouver des alternatives. Il ajoute qu'une liste d'abonnés aux alertes par message texte pourrait être intéressante.</p>
	<p>Josée Plouffe mentionne que l'information se trouve sur le site Internet depuis 2015. Elle dit que de la promotion pourrait être faite pour les alertes par message texte si le panneau est retiré.</p>
Intervention 17.	
<p>Dave Arseneau demande comment procéder pour recevoir une alerte par message texte.</p>	<p>Josée Plouffe mentionne qu'il faut appeler au Local de relations avec la communauté.</p> <p>Cindy Brousseau ajoute que les personnes intéressées peuvent aussi être redirigées vers l'équipe des relations communautaires du PCM.</p>
	<p>Un membre mentionne qu'il désire s'inscrire.</p>

Kim Cournoyer continue en présentant les deux non-conformités.

Non-conformité 1 :

- La première non-conformité concerne l'émission de NOx en lien avec un sautage le 17 décembre 2021.
- Le ministère a été avisé et le rapport d'événement a été transmis le 22 décembre 2021.
- Une détonation incomplète de l'explosif a généré l'émission de gaz NOx. Un plan correcteur sera déposé au ministère.
- Les données de qualité de l'air mesurées aux stations installées dans la ville de Malartic ont indiqué que les concentrations de NOx respectaient la norme.

Non-conformité 2 :

- La seconde non-conformité concerne le dépassement de la durée maximale autorisée lors du sautage du 7 février 2022.
- L'un des patrons a détoné avec un retard de plusieurs secondes par rapport à la séquence planifiée.
- Une analyse est en cours afin de comprendre ce qui s'est passé et un suivi sera fait au CES-CM suivant la fin de l'investigation.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 18.	
Est-ce que la durée du sautage du 7 février était plus élevée qu'habituellement?	Kim Cournoyer répond que non. Elle explique qu'il y a eu un délai pendant la détonation. Autrement dit, le sautage a commencé, puis il y a eu une pause, et le sautage s'est terminé. Une investigation est en cours pour comprendre ce qui s'est passé.
Intervention 19.	
Est-ce que des citoyens se sont plaint suite au sautage plus long?	Josée Plouffe confirme que personne ne s'est plaint.
	Un membre demande si quelqu'un a eu connaissance de plaintes dans la communauté à ce sujet.
	Un autre membre répond qu'il l'a pour sa part appris lorsqu'il a reçu le courriel du promoteur.
Intervention 20.	
Est-ce que l'enregistrement de la durée des sautages est automatisé?	Kim Cournoyer répond que oui.
Intervention 21.	
Est-ce que c'est la première fois qu'il y avait une problématique de délai durant un sautage?	Kim Cournoyer répond que c'était à leur connaissance la première fois.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 22.	
Étant donné qu'il y a beaucoup de minerai à extraire chaque jour, est-ce qu'il serait possible d'augmenter le nombre de sautages pour en réduire la durée?	Kim Cournoyer précise que l'équipe d'ingénierie doit composer avec plusieurs contraintes comme le nombre maximal de sautages et les horaires autorisés, la direction du vent, etc.
	Un membre ajoute qu'il n'y aurait probablement pas moins de vibrations, mais que ce serait moins dérangeant.
	Kim Cournoyer mentionne que c'est difficile à évaluer puisque les perceptions diffèrent d'une personne à l'autre.
Intervention 23.	
En général, est-ce qu'il y a une durée minimale et maximale des sautages? Quelle est la moyenne?	Kim Cournoyer répond que c'est variable. C'est l'équipe d'ingénierie qui suit cela. Elle vérifiera s'il est possible de fournir cette information au comité.
	Un membre mentionne qu'il semble y avoir des plaintes lors des sautages qui sont plutôt longs. Il se demande s'il y a des plaintes à chaque fois.
	Kim Cournoyer répond qu'il n'y a pas des plaintes à chaque fois. Cela peut dépendre de la localisation du sautage, du lieu de résidence des citoyens, etc.
	Un membre ajoute que les vibrations sont ressenties lorsque le sautage a lieu du côté de la ville.

SUIVIS	ÉCHÉANCIER
Faire le suivi de l'investigation concernant la non-conformité sur la durée du sautage du 7 février 2022.	Prochaine rencontre
Vérifier la possibilité de fournir l'information sur la durée moyenne des sautages.	Prochaine rencontre

4. ACTIONS DE SUIVI ET MISES À JOUR

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 8 DÉCEMBRE 2021

Dave Arseneau demande aux membres s'il y a des commentaires en lien avec le compte rendu de la rencontre du 8 décembre 2021. Les membres indiquent qu'il n'y a aucun commentaire sur le sujet.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU CES-CM 2021

Dave Arseneau demande aux membres s'il y a des commentaires en lien avec le rapport annuel 2021 qui leur a été envoyé par courriel.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 24.	
Je n'ai pas encore eu le temps d'en prendre connaissance. Est-ce qu'on peut prendre jusqu'à la fin de la journée?	Josée Plouffe mentionne qu'ils peuvent prendre jusqu'à la fin de la semaine puisqu'ils publieront le rapport seulement la semaine suivante.
Intervention 25.	
J'ai trouvé le rapport intéressant. Il permet d'avoir une bonne vision de ce que fait le CES-CM.	

Mme Plouffe présente ensuite les actions de suivi de la rencontre du 8 décembre 2021.

ACTION 1 : TRANSMETTRE AUX MEMBRES DU CES-CM LE MONTANT ALLOUÉ PAR LE PCM À LA RECHERCHE

- L'information a été envoyée par courriel le 18 février 2022 par Cindy Brousseau. En 2021, le montant global alloué en recherche et développement était de 609 000 \$.

ACTION 2 : COMPARER L'ÉVOLUTION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DEPUIS 2016, SUR LA BASE DU TABLEAU PRÉSENTÉ DANS LE RAPPORT DU BAPE

- Ce suivi est en cours.

ACTION 3 : VÉRIFIER S'IL EST POSSIBLE QUE DES VIBRATIONS SE RENDENT AU LAC MALARTIC

- L'information a été envoyée par courriel le 18 février 2022 par Cindy Brousseau. Bien qu'il soit difficile de le confirmer, il est possible que les vibrations du sautage du 15 octobre 2021 aient été ressenties. À une distance de 12 km, les vibrations ressenties sont plutôt faibles.

ACTION 4 : PARTAGER LA CARTE LOCALISANT LES STATIONS DE MESURE DES VIBRATIONS

- La carte a été envoyée par courriel le 18 février 2022 par Cindy Brousseau.

ACTION 5 : CONTINUER LA RÉFLEXION ET LA DISCUSSION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CES-CM ET PARTICULIÈREMENT LE RECRUTEMENT DES MEMBRES

- Ce point a été abordé dans le cadre de la présente rencontre.

ACTION 6 : ENVOYER UN DOODLE AUX MEMBRES POUR IDENTIFIER LES DATES DES PROCHAINES RENCONTRES EN 2022, INCLUANT UNE RENCONTRE SUR LE FONCTIONNEMENT DU CES-CM

- Un sondage a été envoyé par courriel et les dates de rencontres ont été déterminées pour 2022.

ACTION 7 : FAIRE LE SUIVI AU SUJET D'UNE POSSIBLE INTERFÉRENCE DE LA HALDE À STÉRILE SUR LE RÉSEAU CELLULAIRE AU LAC MOURIER

- L'information a été envoyée par courriel le 18 février 2022 par Cindy Brousseau. Après avoir fait des vérifications auprès du service de Bell, leur équipe a précisé que la qualité de la couverture du réseau cellulaire du secteur du chemin des Merles et du lac Mourier n'est pas affectée par la hauteur des haldes à stérile. Bell mentionne aussi qu'aucune tour n'a été installée pour couvrir spécifiquement ces secteurs.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 26.	
Est-ce que l'information sur le réseau cellulaire au lac Mourier a été fournie par un ingénieur?	Josée Plouffe indique que c'est l'entreprise Bell qui a fourni l'information.

Concernant l'action de suivi ouverte pour les démarches de consultation sur le plan de restauration, Josée Plouffe mentionne que l'équipe n'a rien à présenter pour l'instant. Elle tiendra le CES-CM au courant des progrès, mais cela pourrait aller en 2023.

5. VARIA

Aucun varia n'a été ajouté.

6. REMERCIEMENTS

Josée Plouffe et Dave Arseneau remercient les membres pour leur participation et mettent fin à la rencontre.

Ce compte rendu résume les échanges tenus lors de la rencontre et ne témoigne pas nécessairement du point de vue des membres, des consultants ou du Partenariat Canadian Malartic, de même qu'il ne représente pas forcément un consensus entre les personnes présentes.

ACTIONS DE SUIVI :

Action de suivi 1 : Sur la base des résultats de l'atelier, déterminer les solutions à mettre en place pour le fonctionnement du comité et les thématiques d'intérêt.

Action de suivi 2 : Faire le suivi de l'investigation concernant la non-conformité la durée du sautage du 7 février 2022.

Action de suivi 3 : Vérifier la possibilité de fournir l'information sur la durée moyenne des sautages.

ANNEXE 1

PLAN DE LA RENCONTRE

13 h 00	Mot de bienvenue et tour de table
13 h 10	Fonctionnement du CES-CM et recrutement des membres <ul style="list-style-type: none">- Présentation de Transfert Environnement et Société- Présentation du Partenariat Canadian Malartic- Atelier en groupe<ul style="list-style-type: none">• Identifier, valider et prioriser des mesures pour optimiser le fonctionnement du CES-CM et favoriser le recrutement de nouveaux membres.
14 h 25	Adoption du compte rendu de la rencontre de décembre 2021 et du rapport annuel 2021
14h 30	Actions de suivi
14 h 40	Suivi des plaintes et des non-conformités
14 h 50	Varia
15 h 00	Remerciements et rappel de la prochaine rencontre

ANNEXE 2

LISTE DES PRÉSENCES

	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens — Malartic	Gilles Théberge Poste à combler Poste à combler		X
Citoyen — Rivière-Héva	Robert Paquin	X	
Environnement	Clémentine Cornille, CREAT Christian-Raphael Gilbert, OBVAJ Luc Bossé (Substitut)	X X	X
Sociocommunautaire	Réjean Hamel, Table des aînés Poste à combler	X	
Municipal	Martin Ferron, Maire de Malartic Catherine Larivière (Substitut)	X	X
Économique	Poste à combler		
Santé et services sociaux	Poste à combler		
Éducation	Hatem Mrad, UQAT	X	
Récréotouristique	Normand Demers, Club de ski de fond de Malartic		X
Communauté autochtone	Poste à combler		
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
Municipal	Mario Sylvain, MRC de La Vallée-de-l'Or		X
Gouvernemental	Jean Iracà, ministère des Transports		X
Santé publique	Stéphane Bessette, Direction de santé publique Daniel Proulx (substitut), Direction de santé publique Frédéric Bilodeau (substitut), Direction de santé publique Phélic Bussière (substitut), Direction de santé publique	X	X X X
Citoyen - Municipalité	Yvon Charette, Comité citoyens de Rivière-Héva	X	
Gouvernemental	Mathieu Beaudry, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles		X
Partenariat Canadian Malartic	Serge Blais, vice-président Opérations		X
Partenariat Canadian Malartic	Christian Roy, directeur administratif		X
Mine Canadian Malartic	Kim Cournoyer, surintendante environnement	X	
Partenariat Canadian Malartic	Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu, PCM	X	
Partenariat Canadian Malartic	Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté	X	
SECTEURS	AUTRES		
Transfert Environnement et Société	Dave Arseneau, animateur		
Transfert Environnement et Société	Émilie Deschênes Dénomé, rapporteuse		

ANNEXE 3

RÉSULTATS DE L'ATELIER DE TRAVAIL

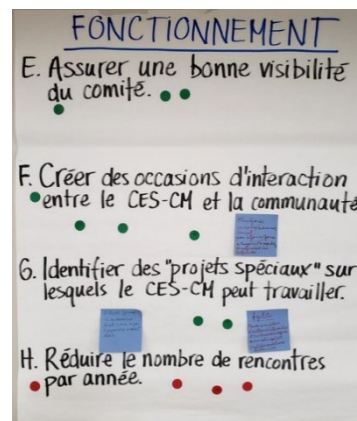
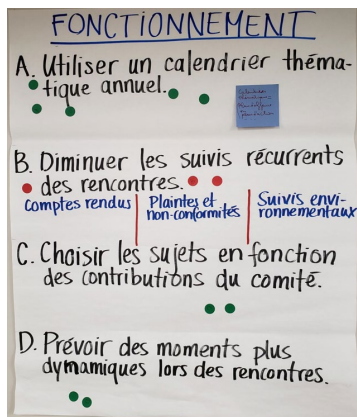
Fonctionnement

Le tableau suivant résume la prise de position des personnes participantes sur les idées de fonctionnement.

IDÉES DE FONCTIONNEMENT		
	En accord	En désaccord
A. Calendrier thématique annuel	5	Aucun
B. Diminuer les suivis récurrents des rencontres	Aucun	3
C. Choisir les sujets en fonction de la contribution du comité	2	Aucun
D. Prévoir des moments plus dynamiques lors des rencontres	2	Aucun
E. Assurer une bonne visibilité	3	Aucun
F. Créer des occasions d'interaction entre le comité et la communauté	4	Aucun
G. Identifier des « projets spéciaux » sur lesquels le comité peut travailler	2	Aucun
H. Réduire le nombre de rencontres par année	Aucun	4

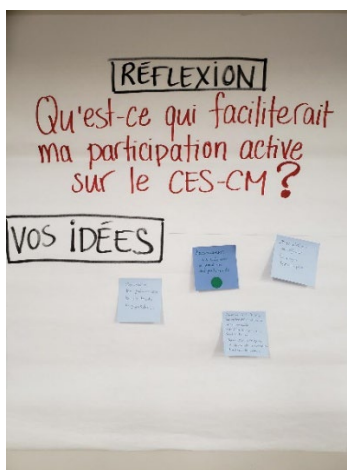
Suggestions des membres (feuilles autocollantes) :

- Utiliser un calendrier thématique annuel :
 - « Calendrier thématique : plan d'affaire ou plan d'action »
- Créer des occasions d'interaction entre le CES-CM et la communauté :
 - « Planifier des rencontres/événements/canal pour informer/former en temps réel la population sur les conformités et non-conformités »
- Identifier des « projets spéciaux » sur lesquels le CES-CM peut travailler :
 - « Penser à un plan d'action/d'intervention et traitement des urgences (pas celui de CM). Peut-être améliorer le plan CM »
 - « Restauration du site : voir ce que la population aimerait avoir »



Réponses des membres sur la question « Qu'est-ce qui faciliterait ma participation active sur le CES-CM? » :

- « Des ateliers de réflexion, échanges dynamiques »
- « Revenir à la base, les retombées dans la communauté, amélioration du cadre de vie, que les citoyens se sentent impliqués dans les décisions »
- « Recrutement : voir à donner un per diem aux participants »
- « Connaître les préoccupations, les attentes de la population »



Sujets des rencontres

Le tableau suivant résume la prise de position des participants sur les idées de sujets de rencontre.

IDÉES DE SUJETS		
	En accord	En désaccord
Visite du site	4	Aucun
Mise à jour du guide de cohabitation	Aucun	Aucun
Organisation d'une activité publique (portes ouvertes)	1	Aucun
Protocole VDMD sur la biodiversité	Aucun	Aucun
Suivi environnemental	3	Aucun
Plan de restauration	1	Aucun
Mine Odyssey	1	Aucun
Suivi des plaintes et des non-conformités	3	Aucun
Fin de la fosse Canadian Malartic	1	Aucun

Suggestions des membres (feuilles autocollantes) :

- « Plan d'affaire ou plan d'action »
- « 3,6 millions dans le Fonds Essor Canadian Malartic. Quels projets? Initiatives identifiées, discutées? Nous les présenter. »
- « L'avenir de la ville et la communauté après fermeture de MCM »

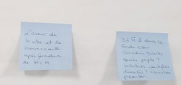
SUJETS

- Visite du site ●●●●
- Mise à jour du Guide de cohabitation
- Organisation d'une activité publique (portes ouvertes) ●
- Protocole VDMD sur la biodiversité
- Suivi environnemental ●●●
- Plan de restauration ●
- Mine Odyssey ●
- Suivi des plaintes et des non-conformités ●●●
- Fin de la fosse Canadian Malartic ●

RÉFLEXION

Quels sont les sujets qui m'intéressent le plus ?

VOS IDÉES



ANNEXE 4

SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS



LISTE DES PLAINTES

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de réception	Informations	Statut
*Aucune plainte depuis la dernière rencontre.					

LISTE DES NON-CONFORMITÉS

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Nombre de suivi /Communications	Statut
*Aucune non-conformité depuis la dernière rencontre.					

SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS



LISTE DES PLAINTES

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de réception	Informations	Statut
Sautage 14 décembre 2021 11h05	Environnement Vibrations	Secteur 2 Malartic	14 décembre 2021	Sautage conforme Vibration la plus forte Jacques-Cartier : 4.61 mm/s, 117.9 dBL Durée : 14,9 secondes	Fermé 11 février 2022
Sautage 2 février 2022 15h35	Environnement Vibrations	Secteur 1 Malartic	2 février 2022	Sautage conforme Vibration la plus forte Musée : 4.68 mm/s et 104.9 dBL Durée : 14,9 secondes	Fermé 18 février 2022

SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

LISTE DES NON-CONFORMITÉS					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Actions de suivi	Statut
Émission de gaz NOx	Environnement Sautage	Fosse Canadian Malartic	17 décembre 2021	1. Ministère avisé 2. Rapport d'analyse envoyé le 22 décembre 2021	En cours
Dépassement de la durée maximale de sautage autorisée	Environnement Sautage	Fosses Canadian Malartic / Barnat	7 février 2022	1. Ministère avisé 2. Rapport d'analyse préliminaire envoyé le 15 février 2022	En cours